

CA du 28 avril 2026 : Compte-rendu

Présents :

Alain Limouzin, Nathalie Draï, Albert Gagliano, Michèle Iampietro, Atman Bendjeddou, Jean-Luc Will, Robert Venet.

Claudine Pradal : absente excusée

Ordre du jour

- Séjour dans les Pyrénées
- Séjour pour Septembre
- Repas de fin d'année
- Relance inscriptions bénévoles pour le Veni Vici
- Inscriptions 2026/27
- Divers

Séjour dans les Pyrénées :

Le séjour à Germ-Louron aura lieu du 31 mai au 5 juin. Le prix est de 296 €/ personne en demi-pension avec draps fournis mais non le linge de toilette. Les paiements sont presque tous soldés.

Il y a 29 inscrits avec peut-être un désistement.

Les animateurs s'efforcent de trouver des parcours pour que chacun y trouve son compte.

Le Jeudi 21 mai à 18h une réunion sera tenue au Vieux Café pour présenter le séjour et organiser le trajet.

Séjour pour Septembre :

Vue la conjoncture politique et l'augmentation du prix du kérosène, tout projet à l'étranger impliquant l'avion est abandonné.

Robert propose :

- **Séjour aux 5 Terres** : Du 4 au 9 octobre, 520€/personne en demi-pension (hôtel à Moneglia à l'entrée des 5 Terres) auquel on ajoute le prix du train navette + la carte d'accès aux sentiers + A/R en voiture (260€/voiture soit 65 €/ personne). Bref, le séjour coûterait autour des 600€/personne. Projet attractif mais un peu cher pour certains et voyage de 7h pour s'y rendre en voiture !
- **Séjour à La Salvetat** : Entre mi et fin septembre, 6 jours/5 nuits : 360€/personne en demi-pension (Les cabanes d'Hestia). Seulement 2h40 de voiture pour s'y rendre. Forte chance d'une météo favorable. Cependant les animateurs doivent se pencher sur les possibilités de randonnées.

Jean-Luc propose :

- **Séjour dans l'Aveyron**. Le programme randonnées et visites est presque établi mais l'hébergement n'est pas défini.

Il est alors décidé que le séjour pour **Septembre correspondra au projet de La Salvetat**, et que le séjour dans **l'Aveyron sera reporté au printemps 2027**.

Le repas de fin d'année :

La dernière randonnée de la saison, **le 28 juin**, menée par Robert Thémines amènera le groupe à la **guinguette La Frigoulette**, au bord de la Cèze. L'établissement ne ré-ouvre que mi-mai. Albert, Alain et Michèle se chargent de les contacter pour savoir si la réservation pour 30 est possible, et pour négocier le menu.

Bénévoles pour la Veni Vici :

Un message sera envoyé aux adhérents pour solliciter leurs inscriptions en tant que bénévoles pour la Veni Vici, le 7 novembre. Il est rappelé que 20€ est versé par l'organisation de l'évènement à Uzès randonnée pour chaque adhérent bénévole.

Inscriptions 2026/27 :

Cette année quelques personnes ont peu participé aux randonnées. Compte tenu que nous avons mis des demandes en attente, pour la saison à venir nous allons ouvrir un peu plus le quota des inscriptions.

De ce fait nous serons présents au forum des associations, le samedi 5 septembre ;

Il est cependant souligné que l'accompagnement de grands groupes (+de 20 personnes) implique la multiplication du nombre d'animateurs, pour respecter la sécurité.

Albert propose une inscription sans limite mais avec une Dead line (Mi-octobre).

Alain pense que cette formule n'apporte aucune limite au nombre d'adhérents ce qui risquerait de compromettre le bon fonctionnement des randonnées. Nous avancerons au coup par coup et fermerons les inscriptions en fonction des observations que nous ferons.

Attention ! Après l'AG du 11 juin, les inscriptions seront donc ouvertes. Les adhérents actuels et les personnes déjà sur liste d'attente seront alors prévenus. Il leur sera conseillé de s'inscrire au plus tôt.

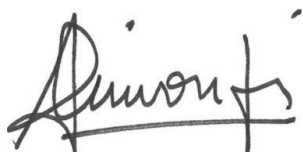
Mais ce n'est que le 1^{er} juillet que le message sera mis sur le site, ouvrant ainsi à tout public.

La cotisation passera de 52 à 55 € compte tenu de l'augmentation du prix de la licence à la FFR.

Divers :

- **Prix du covoiturage** : L'augmentation du carburant, conséquence de la guerre en Iran, nous a poussé à modifier le prix du co-voiturage. Ce dernier passe de 5 centimes/km à 7 centimes/km. Cette mesure reste transitoire .Elle perdurera jusqu'au retour à la normal des prix à la pompe. Cette méthode de calcul (prix/km) nous semble sinon parfaite du moins la plus équitable. Bien sûr elle ne tient pas compte du taux de remplissage du véhicule .Mais avec un remplissage de 3/ voiture en moyenne le partage des frais semble atteint. Il est regretté cependant que ce soit toujours les mêmes personnes qui se proposent comme chauffeur.
- **Date de la réunion de préparation à l'AG** :
Le mercredi 27 mai ,9h, chez Jean-Luc.

Le président :



La secrétaire :

